

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_077 : CANDIDATURE FRANCE SERVICES CONSEILLER NUMÉRIQUE

L'an deux mille vingt et un, le treize avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 13 avril 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Christine TAMBORINI

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
mesdames Cindy COQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Marie-Christine CABAL.

Membres excusés :

Mesdames Sylvie FONTANILLES CRESPO, Martine LASSERRE, Danielle PATUREY, Messieurs Frédéric CABROLIER, Éric GUILLAUMIN, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Gilbert HANGARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Thierry DUFOUR (pouvoir à Christine TAMBORINI), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2021

N° DEL2021_077 : CANDIDATURE FRANCE SERVICES CONSEILLER NUMÉRIQUE

Pilote : Réseau des médiathèques

Monsieur Grégory AVEROUS, rapporteur,

Dans le cadre de leur projet Scientifique, Culturel, Educatif et Social, les médiathèques du Grand Albigeois avaient souligné l'importance du numérique et de leur rôle dans la formation des usagers dans ce domaine.

Dans le cadre du plan de relance 2021, l'Etat propose de soutenir le recrutement de conseillers numériques (4000 sur toute la France) formés, pour proposer des ateliers d'initiation au numérique, qu'il subventionnera à hauteur de 50 000 euros sur 24 mois.

L'Agglomération dispose d'un conseiller numérique mais les besoins du public en formation dans ce domaine sont très importants. Le recrutement d'un nouveau conseiller numérique paraît opportun. L'objectif est aussi que le nouveau conseiller numérique puisse intervenir sur l'ensemble du réseau, comme c'est déjà le cas actuellement, de façon à renforcer le service de proximité.

Si le dossier de candidature de l'Agglomération est retenu, elle bénéficiera d'une aide à hauteur de 50 % de la rémunération du conseiller laquelle ne peut être inférieure au SMIC. Issu d'une formation complète ou resserrée, le candidat disposera d'un niveau de formation en adéquation avec son profil et l'exercice de ses futures missions.

Le conseiller numérique accompagnera le public sur 3 thématiques prioritaires :

- Soutien des personnes dans les usages quotidiens du numérique : travailler à distance, savoir assister à et organiser des visioconférences, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- Rendre autonomes pour réaliser les démarches administratives en ligne seul.

Les missions prévues pour ce nouveau conseiller numérique seront donc :

- l'accompagnement du public à l'utilisation des ordinateurs des médiathèques (permanences de service public) ;
- l'accompagnement du public aux démarches administratives en ligne (permanences en service public + ateliers) ;
- l'animation d'ateliers collectifs thématiques : prise en main du matériel (des médiathèques ou personnel), les bases de la bureautique, de la navigation sur internet, gestion de sa messagerie, achats en ligne.

Si la candidature de l'Agglomération est retenue, le conseiller numérique devra être recruté dans les 3 mois. La durée de son contrat serait de 2 ans.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de candidater au projet de conseiller numérique financé à 50 % par l'État, et de recruter celui-ci en 2021, pour une durée de 2 ans

Pour extrait conforme,
Fait le 13 avril 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL